

---

SOUS-COMMISSION DE COORDINATION  
DES QUESTIONS FORESTIERES MEDITERRANEENNES  
" Silva Mediterranea "

CINQUIEME SESSION

(Nice, France, 27 mai - 3 Juin 1956)

-oOo-

RAPPORT FINAL

INTRODUCTION

1. La Sous-Commission a tenu sa 5ème session à Nice les 27, 28 et 29 mai 1956 au Centre Universitaire Méditerranéen. Les pays suivants étaient représentés : Espagne, France, Grèce, Israel, Italie, Liban, Maroc, Portugal, Tunisie, Turquie et Yougoslavie. L'Organisation des Nations Unies, l'Union internationale des instituts de recherches forestières et l'Iran avaient envoyé des observateurs. Les pays suivants se sont excusés de ne pouvoir participer à la session et ont demandé d'être tenus au courant des travaux de la Sous-Commission : Etats-Unis, Irak, Jordanie, Libye, Mexique, Royaume-Uni (Chypre), Suisse et Syrie. La liste des participants constitue l'Annexe 1 du présent rapport.

2. A cette session, qui était destinée à commémorer la dernière réunion à Antibes en 1932 de la Silva Mediterranea et la reprise des activités de cette association par la Sous-Commission, avaient été invités à titre personnel par le Président, les membres fondateurs de la Silva Mediterranea. MM. Ph. Guinier (France), E. Gonzalez Vazquez (Espagne) et Ugrenovic (Yougoslavie) avaient pu répondre à cette invitation, et MM. Boudy et Nègre (France), Merendi (Italie) et A. H. Unwin (Chypre) s'étaient excusés de ne pouvoir assister à la Session et avaient exprimé leur vif intérêt pour les travaux poursuivis.

3. La session a été ouverte par M. A. Pavari, Président de la Sous-Commission, en présence de M. Ph. Guinier, Membre de l'Institut de France, représentant le Directeur général des Eaux et Forêts de France et Président d'Honneur de la Sous-Commission, de M. M. Leloup, Directeur de la Division des Forêts de la FAO, représentant le Directeur général de cette Organisation, et de M. M. Fagen, Chef du Bureau Central de la Commission économique pour l'Europe, représentant le Secrétaire Général des Nations Unies et le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe.

4. Après que M. Guinier eût souhaité la bienvenue en France aux différentes délégations et rappelé le rôle de la Silva Mediterranea et que M. Leloup eût insisté sur l'importance de la session en raison des recommandations pour le développement de l'Europe méridionale faites par la Commission économique pour l'Europe, le Président A. Pavari a salué les membres présents de l'ancienne Ligue forestière Silva Mediterranea et a rappelé les principes les plus importants que la Sous-Commission avait mis

en évidence pour démontrer la physionomie toute particulière de la foresterie méditerranéenne. En terminant son allocution, M. A. Pavari a émis le voeu d'une collaboration de tous ceux qui s'intéressent à tous les aspects du monde méditerranéen et a rappelé la contribution que les forestiers méditerranéens pourraient apporter à une étude des répercussions du déboisement sur le déclin des anciennes civilisations, sur la marche du désert, sur l'érosion des sols et sur les désordres hydro-géologiques et, par conséquent, sur l'abaissement du niveau de vie de nombreux pays. Le texte de cette allocution constitue l'Annexe 2 du présent rapport.

M. Ugrenovic, au nom des membres de la Silva Mediterranea a rappelé les idées directrices de la Silva Mediterranea et les réalisations que pourrait permettre la reprise par la FAO et la Sous-Commission, des activités de cette Ligue.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. La Sous-Commission a approuvé l'Ordre du Jour préparé par le Secrétariat (Annexe 3) et a décidé de discuter sous "Questions diverses", à la demande de la délégation italienne, d'une publication contenant des renseignements sur le bois des essences forestières Méditerranéennes.

6. Le Secrétariat a alors présenté l'ensemble de la documentation qui sera examinée par la Sous-Commission et dont la liste constitue l'Annexe 4 de ce rapport.

#### REGLEMENT INTERIEUR

7. Après avoir pris connaissance du document du Secrétariat FAO/SCM/59, la Sous-Commission a décidé de conserver jusqu'à la prochaine session le Règlement interieur actuellement en vigueur avec les modifications apportées aux articles 7 et 8 figurant dans le document précité et concernant l'élection de deux Vice-présidents.

#### DELIMITATION DE LA REGION MEDITERRANEENNE ET CARTE ECOLOGIQUE

8. La Sous-Commission a pris connaissance de la note du Secrétariat FAO/SCM/55 et de la carte de délimitation préparée par MM. Gausson et De Philippis. Elle a entendu les commentaires de ces derniers sur la délimitation proposée et leur a exprimé ses félicitations pour le travail accompli.

La Sous-Commission a également pris note d'une déclaration de M. Fagen, représentant de l'Organisation des Nations Unies, sur l'intérêt qu'il y aurait d'adopter l'échelle du 1/1.000.000<sup>e</sup> pour obtenir l'aide de cette Organisation dans le cadre des travaux qu'elle poursuit pour l'élaboration d'une carte mondiale, et lui a demandé de transmettre aux Nations Unies ses remerciements chaleureux pour l'aide proposée.

La Sous-Commission a enfin eu connaissance de la carte écologique du Portugal établie par M. de Pina Manique e Albuquerque et qui répond bien au voeu formulé par la Sous-Commission lors de ses précédentes sessions, et a

tenu à exprimer à l'auteur ses félicitations pour le travail remarquable accompli.

9. Après avoir discuté en séance plénière de la délimitation de la région eu-méditerranéenne et des contrées de transition, et de l'élaboration des cartes écologiques, la Sous-Commission a chargé un Groupe de travail, qui s'est réuni sous la présidence de M. De Philippis et avec M. Gausson comme Rapporteur, et dont la composition est donnée dans l'Annexe 5, d'examiner plus en détail ces questions. La Sous-Commission a faites siennes les conclusions de ce Groupe, reproduites ci-dessous:

a) Les pays qui sont le plus intéressés par les travaux de la Sous-Commission sont ceux compris dans la zone eu-méditerranéenne définie par la carte; mais les pays compris dans les zones de transition (voir paragraphe c) devront être également invités à participer aux sessions de la Sous-Commission. Pourront être également invités des pays lointains dont les conditions écologiques sont analogues à celles du bassin méditerranéen.

b) Le tracé d'une limite bioclimatique des conditions euméditerranéennes porté sur la carte provisoire présentée à la session de Nice de la Sous-Commission sera rendu définitif quand les pays intéressés auront indiqué les corrections qu'ils jugent nécessaires. Si ces corrections ne sont pas formulées avant un an, le tracé ne sera pas changé.

c) Les zones de transition étant définies comme celles qui ont une économie directement liée au monde méditerranéen, chaque pays membre devra fournir dans le plus bref délai les modifications qu'il juge utiles au texte FAO/SCM/55.

d) Pour établir les zones où peut s'exercer l'activité de la Sous-Commission, chaque Groupe de travail spécialisé (Eucalyptus, Chêne-Liège) devra étudier les questions de son ressort sous l'aspect cartographique.

e) Conformément aux recommandations des sessions précédentes, il est recommandé que chaque pays dresse des cartes écologiques suivant les méthodes de son choix. Pour répondre au vœu des Nations Unies, il est recommandé que le fond de carte choisi soit la Carte internationale du monde au 1/1.000.000<sup>e</sup>.

f) Il est recommandé que chaque pays membre désigne un correspondant qui fournira la documentation nécessaire à un Groupe d'étude restreint chargé d'établir une carte d'ensemble.

#### PRODUCTION ACCESSOIRE DE LA FORET MEDITERRANEENNE

10. La Sous-Commission a pris connaissance du document FAO/SCM/60 établi par le Secrétariat et lui a exprimé ses félicitations pour le travail accompli. Elle a également exprimé ses remerciements et ses félicitations aux auteurs des différents rapports qui ont été transmis au Secrétariat.

11. La Sous-Commission a exprimé le vœu que le document rédigé par le Secrétariat, complété éventuellement par les renseignements complémentaires que les pays voudront bien envoyer avant le 31 octobre 1956, fassent l'objet d'une publication imprimée de la part de la FAO.

## TRAITEMENT ET AMENAGEMENT DES FORETS MEDITERRANEENNES

12. La Sous-Commission a pris connaissance des différents rapports établis sur cette question (FAO/SCM/56-A à FAO/SCM/56-E) et, après avoir entendu les commentaires des auteurs des rapports ainsi que les observations présentées par les délégations, a décidé de maintenir cette question à l'ordre du jour de prochaines sessions. Elle a également décidé de constituer un groupe d'étude qui sera chargé d'étudier les rapports présentés avant la session et a chargé le Secrétariat d'établir, en liaison avec le Groupe d'étude précité, un questionnaire qui faciliterait l'analyse des rapports.

## TECHNIQUES DE BOISEMENT ET DE REBOISEMENT

13. La Sous-Commission a pris connaissance de la note du Secrétariat concernant cette question (FAO/EFC/AF/11) et des raisons pour lesquelles le Groupe de travail, constitué à Athènes en 1954, n'avait pas encore été convoqué.

La-Sous-Commission a pris connaissance également des différentes études et publications de la FAO sur les techniques de boisement et les essences à croissance rapide et a exprimé sa satisfaction du travail accompli.

14. La Sous-Commission a estimé utile de prévoir une réunion du Groupe de travail des techniques de boisement et de reboisement, en liaison avec une prochaine session de la Sous-Commission.

## CHENE-LIEGE

15. La Sous-Commission a approuvé le rapport de la 3ème session du Groupe de travail du chêne-liège ainsi que la note de présentation de ce rapport qui avait été établie par le Groupe de travail réuni en session officielle au Centre Universitaire Méditerranéen le 26 mai 1956, et qui constitue l'Annexe 6 du présent rapport.

La Sous-Commission a exprimé ses félicitations au Président et aux membres du Groupe pour le travail accompli.

## EUCALYPTUS

16. La Sous-Commission a approuvé les rapports des 1ère et 2ème sessions du Groupe de travail, qui constituent les documents: "Groupe de travail des Eucalyptus : Première Session - Compte rendu de la Session et du Voyage d'étude" édité par la Station de recherches forestières de Rabat (Maroc), et FAO/SCM/EU/10.

Elle tient à exprimer ses félicitations au Président, au Rapporteur et aux membres du Groupe pour le travail accompli, et voudrait remercier tout particulièrement la FAO et la Direction des Forêts du Maroc qui ont bien voulu assurer la publication du rapport de la 1ère session avec ses annexes techniques concernant le voyage d'étude et la documentation présentée au cours de la session.

## ACTIVITES REGIONALES

17. Lors de sa 9ème session, la Commission économique pour l'Europe, après examen d'une étude de son Secrétariat sur le développement économique de l'Europe méridionale, avait souligné qu'il était "nécessaire et urgent de s'attacher à la solution des problèmes que pose le développement de cette partie de l'Europe" et avait invité le Secrétaire exécutif à constituer un Groupe d'experts qui devaient être désignés par la Grèce, l'Italie, la Turquie et la Yougoslavie.

Lors de sa 4ème session à Athènes, la Sous-Commission avait noté cet intérêt de la Commission économique pour l'Europe pour le développement des pays méditerranéens. Elle s'était déclarée prête à collaborer avec celle-ci pour déterminer le rôle et la place des forêts dans le développement économique de la région en procédant aux études qui pourraient lui être demandées, et avait chargé son Président et son Secrétaire de prendre les contacts nécessaires avec le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe.

18. A la suite de conversations entre le Directeur Général de la FAO, le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe et le Président de la Sous-Commission, un Groupe de travail régional ad hoc (Grèce, Italie, Turquie et Yougoslavie) a été constitué pour examiner les problèmes forestiers posés dans les quatre pays en cause et transmettre ses conclusions au Groupe d'experts pour le développement économique de l'Europe méridionale constitué à la suite de la recommandation précitée de la Commission économique pour l'Europe.

Ce Groupe de travail ad hoc a transmis ses rapports au Groupe d'experts qui en a repris les conclusions dans son rapport à la Commission économique pour l'Europe.

19. La Sous-Commission a approuvé les rapports des deux sessions de ce Groupe de travail ad hoc et a félicité le Président et les membres du Groupe pour le travail accompli.

## PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA SOUS-COMMISSION

20. La Sous-Commission a pris connaissance de la note du Secrétariat sur le programme d'activité de la Sous-Commission (FAO/SCM/57 et 57 Add.1) et a pris les décisions suivantes :

### Programme ordinaire d'activité

21. En ce qui concerne son programme ordinaire d'activité, la Sous-Commission a approuvé les propositions du Secrétariat contenues dans les documents présentés, en ce qui concerne aussi bien les questions à mettre à l'Ordre du Jour des prochaines sessions que les méthodes de travail à employer. Ces propositions peuvent se résumer comme suit :

- a) La Sous-Commission procédera, au cours de chaque session, à l'examen de la situation et des tendances de l'utilisation des sols dans le bassin méditerranéen, à l'étude de certaines questions techniques et à l'examen des rapports des Groupes de travail;

- b) 4 Groupes de travail permanents sont définitivement constitués dans la Sous-Commission, à savoir: Cartes et questions écologiques, Eucalyptus, Chêne-Liège et Techniques de boisement et de reboisement.

Développement économique du bassin méditerranéen

22. En ce qui concerne le développement économique du bassin Méditerranéen la Sous-Commission :

- a) a pris note du rapport du Groupe d'experts chargés d'étudier le développement économique de l'Europe méridionale, de la résolution prise à son égard par la Commission économique pour l'Europe et de commentaires présentés en séance par les représentants du Directeur général de la FAO et du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe;
- b) a approuvé les conclusions du Groupe d'experts à l'égard aussi bien des investissements à entreprendre dans les forêts pour permettre le développement économique général de la région que des projets spécifiques des 4 pays intéressés;
- c) a considéré qu'il était extrêmement important qu'une étude fondamentale englobant tous les pays méditerranéens intéressés par les activités de la Sous-Commission soit entreprise pour définir une politique forestière plus énergique et plus suivie considérée comme le facteur prépondérant du développement économique et social du bassin méditerranéen;
- d) a décidé d'inviter le Directeur Général de la FAO et le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe à organiser et à entreprendre une telle étude avec l'aide de l'assistance technique et avec la collaboration de forestiers et d'économistes des pays intéressés;
- e) a invité les pays représentés à collaborer à cette étude et à rédiger les projets spécifiques, en indiquant les priorités à accorder et en soulignant la place de ces projets dans les politiques forestières nationales des pays en cause. La rédaction de ces projets qui pourraient être établis en suivant les exemples donnés dans les rapports du Groupe de travail régional ad hoc, pourrait utilement être confiée dans chaque pays à un groupe comprenant des experts des divers secteurs intéressés.

QUESTIONS DIVERSES

23. Sur la proposition de M. G. Giordano (Italie), la Sous-Commission a recommandé à la FAO de réunir dans une publication appropriée les résultats des études concernant le bois des essences forestières méditerranéennes. Ceci pourrait être fait sous forme de fascicules ronéotypés.

24. M. Challot (Maroc) a présenté à la Sous-Commission l'ouvrage de Métro et Sauvage sur la flore des végétaux ligneux de la Mamora.

25. M. de Vaissière (France) a informé la Sous-Commission d'une décision de la Direction générale des forêts à Paris de créer une Commission nationale des questions méditerranéennes avec des groupes de travail correspondant aux différents groupes de travail de la Sous-Commission.

26. M. Basbous (Liban) a souligné l'intérêt de réunions spécialisées comme celle du peuplier de Damas et a suggéré une réunion spéciale pour l'emploi du bois dans les emballages.

#### NOMINATION DE MEMBRES D'HONNEUR

27. La Sous-Commission a décidé de nommer Membres d'Honneur les anciens membres de la Silva Mediterranea qui ont été à l'origine de la fondation de cette Ligue méditerranéenne. Ce sont MM. Ugrenovic, Boudy, Gonzalez Vazquez, Unwin, Merendi, Nègre et Salvatore.

#### ELECTION DU BUREAU

28. La Sous-Commission, tout en reconnaissant qu'il serait souhaitable, comme pour la Commission européenne des forêts, de distribuer les charges de Président et de Vice-Président à tour de rôle aux différents pays membres, a procédé à la réélection de son Bureau actuel dont deux des membres venaient d'être nommés Membres d'Honneur de la Sous-Commission, afin de souligner la continuité existant entre la Silva Mediterranea et la Sous-Commission.

#### ORGANISATION DE LA REUNION ET DU VOYAGE D'ETUDE

29. La Sous-Commission a adressé au Directeur général des Eaux et Forêts de France et à ses collaborateurs ainsi qu'à M. Dugelay, Conservateur des Eaux et Forêts, à Nice, l'expression de sa gratitude pour l'organisation de la réunion et du voyage d'étude qui l'accompagnait.

#### PUBLICATION DU RAPPORT

30. La Sous-Commission a chargé le Président et le Secrétaire d'établir le rapport de la session et a pris connaissance avec satisfaction de l'intention du Gouvernement français de procéder à l'impression d'une brochure imprimée contenant non seulement le rapport de la session et les rapports présentés, mais aussi un résumé des discussions qui ont eu lieu au cours du voyage d'étude. La Sous-Commission a estimé souhaitable que les pays invitants dans l'avenir adoptent une telle procédure afin qu'une série d'ouvrages où apparaîtraient les travaux de la Sous-Commission, puisse être constituée.

#### DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

31. Après avoir procédé à une discussion sur la périodicité des réunions, la Sous-Commission a décidé de continuer pour le moment à se réunir tous les deux ans.

32. La Sous-Commission a pris connaissance des invitations faites par Israël et l'Espagne pour les prochaines sessions et a tenu à exprimer aux Gouvernements de ces deux pays ses remerciements les plus sincères pour les invitations faites. Elle a chargé le Directeur général de la FAO de fixer le lieu et la date de la prochaine session en liaison avec le Président et les Gouvernements intéressés.

LISTE DES PARTICIPANTS

Président d'Honneur : Ph. GUINIER (France)  
Président : A. PAVARI (Italie)  
1er Vice-Président : E. GONZALEZ VAZQUEZ (Espagne)  
2ème Vice-Président : L. MARKOVIC (Yougoslavie)  
Secrétaire : R. G.FONTAINE (FAO)

M. M. LELOUP, Directeur de la Division des Forêts de la FAO, représentait le Directeur Général de l'Organisation.

I. DELEGUES

Espagne: R. DE RADA, Ingeniero Jefe de Relaciones de Dirección General de Montes, Madrid.  
E. GONZALEZ VAZQUEZ, Ministerio de Agricultura, Madrid.

France: Ph. GUINIER, Directeur Honoraire de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts, Paris.  
J. MESSINES, Inspecteur Général des Eaux et Forêts, Grenoble.  
J. de VAISSIERE, Conservateur des Eaux et Forêts, Direction Générale des Eaux et Forêts, Paris.  
A. METRO, Conservateur des Eaux et Forêts, Station de Recherches Forestières, Nancy.  
A. DUGELAY, Conservateur des Eaux et Forêts, Nice.  
A. MONJAUZE, Conservateur des Eaux et Forêts, Alger.  
H. GAUSSEN, Professeur, Faculté des Sciences, Toulouse.  
M. HUCHON, Ingénieur des Eaux et Forêts, Direction générale des Eaux et Forêts, Paris.  
L. VELAY, Ingénieur des Eaux et Forêts, Direction Générale des Eaux et Forêts, Paris.  
R. LEFEBVRE, Ingénieur principal des Eaux et Forêts, Chantilly.

Grèce: A. GEORGOPOULOS, Directeur de l'Institut de recherches forestières, Athènes.

Israel: A. GOOR, Conservator of Forests, Ilaneth, Nathanya.  
B. RAVITZKY, Assistant Conservator of Forests, Ilaneth, Nathanya.

Italie: A. PAVARI, Directeur de Station de Recherches Forestières, Florence.  
A. DE PHILIPPIS, Professeur de sylviculture, Directeur du Centre d'Expérimentation, E.N.C.C., Rome.  
G. GIORDANO, Inspecteur Général des forêts, Florence.  
G. PICCAROLO, Directeur de l'Institut d'Expérimentation pour la Populiculture, Casale Monferrato.  
P. CURRO, Assistant, Centre d'Expérimentation, E.N.C.C., Rome.

Liban: M. BASBOUS, Chief du Service du reboisement, Ministère de l'Agriculture, Beyrouth.

Portugal: J. NATIVIDADE, Chef de Département, Station Agronomique Nationale, Alcobaça.  
M. Gomes GUERREIRO, Direction générale des Services Forestiers, Lisbonne.

Tunisie: M. BADRA, Ingénieur des Eaux et Forêts, Ministère de l'Agriculture, Tunis.  
G. LACOURLY, Ingénieur des Eaux et Forêts, Ministère de l'Agriculture, Tunis.

Turquie: H. SEREN, Ingénieur des forêts, Direction générale des Forêts, Ankara.

Yougoslavie: S. DJIKIC, Professeur à la Faculté forestière de Sarajevo.  
L. MARKOVIC, Directeur de recherches forestières, Belgrade.  
A. OUGRENOVITCH, Professeur à la Faculté forestière de Zagreb.  
M. MIHAILOV, Direction des Forêts de la Macédoine, Skopje.  
A. RADOVIC, Inspecteur des forêts, Knin, Sumarija.  
M. SAULIC, Inspecteur des Forêts, Kotor, Sumarija.  
S. ZIVGAREVIC, Conservateur des Forêts demaniales, Pristina.

## II. OBSERVERVATEURS

Iran : M. MECHKATY, Directeur Général, Ministère de l'Agriculture, Téhéran.

Maroc : J. CHALLOT, Conservateur des Eaux et Forêts, Direction des Eaux et Forêts, Rabat.

## III. ORGANISATION DES NATIONS UNIES

M. FAGEN, Special Assistant to the Executive Secretary of E.C.E, Palais des Nations, Genève.

## IV. UNION INTERNATIONALE DES INSTITUTS DE RECHERCEES FORESTIERES

A. PAVARI, Président  
A. DE PHILIPPIS, Conseiller technique

## ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

M. LELOUP, Directeur, Division des Forêts, Rome.  
R. G. FONTAINE, Chef de la Section de Politique Forestière, Division des Forêts, Rome.  
O. FUGALLI, Officer de liaison régional, Division des Forêts, Rome.

DISCOURS D'OUVERTURE DU PRESIDENT, M. A. PAVARI

Mesdames, Messieurs,

A la dernière session de notre Sous-Commission qui eut lieu il y a deux ans à Athènes, un message de notre illustre Président d'Honneur, M. le Professeur Guinier, proposa de faire suivre le titre officiel de la Sous-Commission du titre de l'ancienne Ligue Forestière méditerranéenne: Silva Mediterranea, afin de rappeler l'oeuvre réalisée par cette Association et de souligner le lien de continuité qui existe entre les deux Organismes. La Sous-Commission approuva chaleureusement et à l'unanimité la proposition, qui a été accueillie aussi par la Commission européenne des Forêts de la FAO.

C'est à la suite de cette décision que j'avais pensé, déjà à Athènes, de tenir la prochaine réunion dans cette merveilleuse Côte d'Azur où, sous la Présidence de l'Animateur et Fondateur de la Ligue, M. Hickel, eût lieu la dernière réunion de la "Silva Mediterranea" en 1932.

Grâce à l'accueil favorable fait à ma proposition par la Division des Forêts de la FAO et grâce à l'aimable invitation du Gouvernement français, nous voici réunis dans ce cadre qu'on peut définir tout à fait méditerranéen, car il est marqué non seulement par la splendeur du milieu naturel, mais aussi par le fait que nous avons la chance de nous trouver au siège du centre Universitaire méditerranéen, que je tiens à remercier profondément pour une si touchante hospitalité.

En cette occasion solennelle, qui fait surgir dans mon âme une foule de souvenirs, je n'ai pas l'intention de vous déranger avec un long discours. Je désire seulement accomplir deux devoirs: le premier, c'est de rendre un hommage dévoué à la mémoire du regretté Président et des Fondateurs de la Silva Mediterranea, en rappelant leur oeuvre de pionniers de la collaboration internationale des forestiers; le deuxième, c'est de souligner brièvement l'activité que notre Sous-Commission a déployée depuis sa première session à Rome en 1949.

A Marseille, le 30 octobre 1922, un petit groupe de forestiers et de naturalistes, qui représentaient l'Espagne, la France, l'Italie et la Yougoslavie, se réunit autour de l'homme qui déjà en 1911 avait lancé l'idée d'une collaboration forestière méditerranéenne: Robert Hickel. C'est alors qu'il fut décidé de créer une Ligue Forestière Méditerranéenne, avec le titre de "Silva Mediterranea", inspirée du principe d'un recrutement beaucoup plus large que dans le seul cercle professionnel.

Parmi ces fondateurs, je suis vraiment heureux de voir parmi nous notre Président d'honneur, M. le Professeur Guinier, et l'ancien Vice-Président de la Ligue pour la Yougoslavie, M. le Professeur Ugrenovic. Permettez-moi de leur adresser l'expression de mes sentiments d'amitié et de dévouement.

En même temps, nous déplorons la perte de nombreuses personnalités qui, pendant une longue période ont donné leur collaboration précieuse à l'activité de la Silva Mediterranea. Je ne voudrais pas commettre d'omissions regrettables en rappelant leurs noms, qui d'ailleurs sont consacrés dans le Bulletin de la Ligue; je m'incline avec une émotion profonde devant leur mémoire. Cependant, qu'il me soit permis de rendre un hommage tout particulier, dans cette terre de France, au Fondateur et Président Robert Hickel et à Charles Flahault : l'un et l'autre, savants insignes et apôtres fervents qui, à la distance de quelques jours, s'élevèrent au ciel de la gloire en 1935.

Une digne commémoration de ces grands est bien au-dessus de mes modestes possibilités; d'ailleurs, j'avais dédié à leur mémoire quelques mots très simples mais profondément sincères, dans le dernier numéro du Bulletin de la Silva ( Déc. 1935). Je voudrais seulement souligner que Robert Hickel, dendrologue et forestier éminent, avait compris et saisi, le premier, malgré ses origines nordiques, la foresterie méditerranéenne non seulement dans son unité géographique et écologique, mais aussi dans ses rapports avec les milieux historique, économique, psychologique et social.

De son côté, dans le même esprit, Charles Flahault, dont le nom demeure écrit en lettres d'or dans l'histoire de la botanique, de la phytogéographie et de la phytosociologie, donna tout le trésor de sa science et de son enthousiasme pour réaliser une étroite collaboration entre les forestiers et les naturalistes.

J'aime à rappeler ici les mots que M. Guinier, qui avec tant d'autorité représente aujourd'hui les mêmes principes, a écrit dans son magistral mémoire : "L'évolution scientifique de la foresterie" : "C'est Flahault qui, il y a une cinquantaine d'années, initié aux questions forestières dans ces régions de la Méditerranée et des Alpes du Sud, où se posent tant de problèmes délicats, a révélé aux forestiers les disciplines nouvelles et a été le trait d'union entre le monde botanique et le monde forestier qui s'ignoraient."

C'est donc encore une fois un signe du destin, que sur ces pentes baignées par la mer Méditerranée une idée est née, qui devait après devenir universelle pour former la base de la sylviculture moderne; c'est un signe du destin que Hickel et Flahault présidaient la dernière réunion de la Silva Mediterranea à Antibes en 1932.

Voilà les évènements qui donnent à notre réunion la signification d'un pèlerinage de reconnaissance et de dévouement. Et, puisque ces sentiments sont particulièrement profonds dans le coeur du vétéran de la Ligue, permettez-moi, dans la communion des souvenirs, d'adresser la bienvenue la plus cordiale à MM. Guinier, Ugrenovic et Gonzalez Vazquez ici présents, et d'adresser notre cordial souvenir à MM. Unwin, Boudy et Merendi, qui n'ont pu se joindre à nous.

\*  
\*       \*  
\*

Quant à l'activité déployée par notre Sous-Commission pendant les huit années qui sont passées depuis la première réunion à Rome en 1949, je pense qu'on peut la considérer comme satisfaisante, non seulement pour l'esprit de collaboration cordiale dont elle a été toujours animée, mais aussi pour

ses résultats. Un témoignage très éloquent en est donné par les rapports que le Secrétariat a rédigés pour chaque session et par le rapport qu'il a rédigé cette année pour servir de base aux discussions de la Sous-Commission sur ses activités futures. Dans ces rapport, remarquables par leur clarté, et dont je tiens à remercier et féliciter le Secrétaire M. Fontaine, il y a une revue complète des problèmes traités, des propositions approuvées et réalisées et de celles qui sont encore en cours d'étude et que nous allons examiner et discuter dans cette 5ème Session.

Comme je viens de le dire, ce n'est pas ici le lieu et le moment les plus indiqués pour revenir sur les nombreux sujets de notre activité. Je voudrais simplement souligner, au delà des problèmes techniques, les principes les plus importants que nous avons affirmés pour démontrer la physionomie toute particulière de la foresterie méditerranéenne, c'est-à-dire:

- 1) La nécessité d'encadrer les questions forestières dans un problème beaucoup plus vaste, comme la destination des terres, les rapports entre la forêt, le pâturage, le système de l'agriculture et les améliorations respectives, l'économie et la structure sociale des différents pays;
- 2) L'importance des soi-dits "produits secondaires ou accessoires de la forêt" qui très souvent, dans les forêts méditerranéennes sont, au contraire, les produits principaux; qu'il suffise de rappeler l'exemple typique du liège;
- 3) Le rôle de tout premier ordre que les arbres hors-forêt (brise-vent, plantations d'alignement, etc...) peuvent jouer dans les pays intéressés, pour augmenter la production du bois et surtout du bois d'oeuvre et d'industrie.

Voilà trois principes qui sont fondamentaux pour la politique forestière des pays méditerranéens, mais dont le premier et le troisième ont été accueillis sur une échelle beaucoup plus large, comme il est démontré par les travaux, les résolutions et les recommandations des organes régionaux de la FAO, et surtout par la Commission européenne des Forêts.

En ce qui concerne la production de bois hors forêt, je tiens à souligner la coordination de notre Sous-Commission avec la Commission internationale du peuplier et aussi l'importance accordée par la FAO aux eucalyptus dans le domaine mondial, de sorte que notre Groupe de travail sur les eucalyptus peut être considéré comme le point de départ d'une oeuvre qui a déjà fait des progrès remarquables et qui est destinée à un grand avenir.

En ce qui concerne les questions plus étroitement méditerranéennes, il faut souligner l'importance de l'activité déployée par notre Groupe de travail du Liège et aussi celle de la Commission internationale du châtaignier, dont trois sessions ont eu lieu en France, Italie, Espagne et Portugal, pour traiter des problèmes d'un arbre si important pour ces pays.

Et encore, je ne voudrais pas oublier les liens très étroits que, grâce à l'esprit de collaboration avec la FAO, notre Sous-Commission a entretenus avec l'Union internationale des instituts de recherches forestières. Bien entendu, il faudra organiser et préciser davantage cette collaboration indispensable entre le domaine de la recherche et celui de la politique et de la technique forestière, mais les débuts sont très encourageants.

Pour finir, qu'il me soit permis d'exprimer une idée qui vient de m'être inspirée par l'heureuse occasion de nous trouver au siège du Centre Universitaire Méditerranéen. Dans d'autres pays de notre Bassin, comme en Italie, il y a des centres analogues, dédiés aux études méditerranéennes dans les domaines historique, artistique, littéraire, géographique, etc...; dans son ensemble, il s'agit d'une initiative qui a le but de mettre en valeur le trésor inépuisable que représente pour l'humanité la civilisation méditerranéenne. Eh bien, je pense qu'une collaboration réciproque de tous ceux qui ont le culte de ce monde méditerranéen, géographiquement limité mais d'une valeur universelle, pourra être très féconde. Qu'il me suffise de rappeler, par exemple, la contribution que les forestiers méditerranéens peuvent donner à la connaissance des répercussions du déboisement sur la chute des anciennes civilisations, sur la marche du désert, sur l'érosion du sol et sur le désordre des eaux et, par conséquent, sur l'appauvrissement de nombreux pays, où la beauté du ciel et de la mer trop souvent sont en contraste avec la désolation des sables désertiques et des montagnes dénudées.

Je me permets donc de souhaiter que les organisations internationales qualifiées, en première ligne l'UNESCO, veuillent bien accueillir le principe d'une collaboration méditerranéenne, à laquelle les forestiers, je pense, seront heureux de participer, dans l'esprit universel et humaniste qui a fleuri sur les bords de notre mer.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'Ordre du Jour
2. Adoption du Règlement Intérieur avec les modifications demandées à la Quatrième session - Note du Secrétariat.
3. Délimitation de la région méditerranéenne et Carte écologique:
  - a) Présentation de la carte de délimitation - Rapport de M. Gaussen et De Philippis.
  - b) Carte écologique - Note du Secrétariat sur la collaboration à établir avec l'UNESCO.
4. Traitement et aménagement des forêts méditerranéennes ( en fonction des conditions écologiques, économiques et sociales)
5. Chêne-liège - Rapports des 3ème et 4ème sessions du Groupe de travail.
6. Eucalyptus - Rapports des 1ère et 2ème sessions du Groupe de travail.
7. Activités régionales ( Grèce, Italie, Turquie, Yougoslavie ) - Rapports des 1ère et 2ème sessions du Groupe de travail régional.
8. Production accessoire de la forêt méditerranéenne - Note du Secrétariat.
9. Techniques de reboisement - Note du Secrétariat.
10. Programme de travail de la Sous-Commission - Proposition d'une étude de politique forestière méditerranéenne à long terme à entreprendre par les Secrétariats de la FAO et de la CEE - Note du Secrétariat.
11. Questions diverses.
12. Voyage d'étude
13. Election du Président et des Vice-Présidents
14. Date et lieu de la prochaine session.

LISTE DES DOCUMENTS

Point 1 de l'Ordre du Jour

- FAO/SCM/54 : Ordre du Jour provisoire

Point 2 de l'Ordre du Jour

- FAO/SCM/59 : Revision du Règlement Intérieur - Note du Secrétariat.

Point 3 de l'Ordre du Jour

- FAO/SCM/55 : Carte de délimitation et Carte écologique - Note du Secrétariat.

- Carte provisoire de délimitation de la région euméditerranéenne.

Point 4 de l'Ordre du Jour

- \* - FAO/SCM/56-A : La futaie jardinée et son aménagement, par A. Georgopoulos, Directeur de l'Institut de recherches forestières à Athènes.
- \* - FAO/SCM/56-B : Traitement et aménagement des forêts au Maroc, par P. Vidal, Conservateur des eaux et Forêts à Rabat.
- \*\* - FAO/SCM/56-C : Traitement et aménagement des forêts méditerranéennes en Espagne, par E. Gonzalez Vazquez, Madrid.
- \* - FAO/SCM/56-D : Quelques observations sur le traitement et l'aménagement des forêts méditerranéennes, par A. Pavari, Directeur de la Station de recherches forestières à Florence.
- \* - FAO/SCM/56-E : Considerations générales sur le traitement et l'aménagement de la forêt méditerranéenne en France, par A. Dugelay, Conservateur des Eaux et Forêts à Nice.

Point 5 de l'Ordre du Jour

- FAO/SCM/53 : Rapport de la 3ème Session du Groupe de travail permanent du liège.

Point 6 de l'Ordre du Jour

- Rapport de la 1ère Session du Groupe de travail des eucalyptus ( Brochure imprimée publiée par la Station de recherches forestières de Rabat, Maroc).

- FAO/SCM/EU/10 : Rapport de la 2ème Session du Groupe de travail des Eucalyptus

Point 7 de l'Ordre du Jour

- FAO/SCM/SE/1 : Rapport de la 1ère Session du Groupe de travail régional ( Grèce, Italie, Turquie et Yougoslavie).
- FAO/SCM/SE/4 : Rapport de la 2ème Session du Groupe de travail régional (Grèce, Italie, Turquie et Yougoslavie).

Point 8 de l'Ordre du Jour

- \* - FAO/SCM/60 : La production accessoire de la forêt méditerranéenne - Note du Secrétariat.
- \* - FAO/SCM/60-A : Résultats d'une enquête récente (1955) concernant la forêt méditerranéenne française, par A. Dugelay, Conservateur des Eaux et Forêts, Nice.

Point 9 de l'Ordre du Jour

- FAO/SCM/58 : Techniques de boisement et de reboisement - Note du Secrétariat.
- \* - FAO/SCM/58-A : Premières observations sur une tentative de boisement en climat aride, par G. Lacourly, Ingénieur des Eaux et Forêts à Tunis.
- \* - Document d'information de la FAO : No.3 - "Outils et matériel pour les plantations et le reboisement", par P. Turpin, Professeur à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts, Nogent-sur-Vernisson (France) (FAO/56/4/2598)

Point 10 de l'Ordre du Jour

- FAO/SCM/57 : Programme d'activité de la Sous-Commission Note du Secrétariat.
- \* - FAO/SCM/57 Add.1 : - dto -

Point 12 de l'Ordre du Jour

- \* - Voyage d'études en France dans la région provençale. ( Brochure imprimée et publiée par la Direction générale des Eaux et Forêts de France, accompagnée de Notices Techniques )

---

\* : en Français seulement.

\*\* : en Français et en Espagnol.

Les documents qui ne sont pas précédés d'astérisques, sont disponibles en Français et en Anglais.

Tous les documents peuvent être fournis par le Secrétariat, sauf ceux concernant le Voyage d'études qui doivent être demandés à la Direction Générale des Eaux et Forêts à Paris.

GROUPE DE TRAVAIL  
DE LA DELIMITATION ET DE L'ECOLOGIE

COMPOSITION

Président : A. DE PHILIPPIS (Italie)

Rapporteur : A. GAUSSEN (France)

Membres : R. DE RADA (Espagne)  
S. DJIKIC (Yougoslavie)  
A. Y. GOOR (Israel)  
A. METRO (France)  
E. GONZALEZ VAZQUEZ (Espagne)

Secrétaires : R. G. FONTAINE (FAO)  
O. FUGALLI (FAO)

GROUPE\_ DE TRAVAIL PERMANENT DU LIEGE

( Nice, France, 26 mai 1956 )

-oOo-

COMMUNICATION DU PRESIDENT

Le Groupe de travail permanent du liège n'avait pas été formellement convoqué avant la session, certains de ses membres ne pensant pas pouvoir être présents, mais il avait été décidé de faire une réunion officieuse du Groupe si un nombre suffisant de membres étaient présents.

C'est dans ces conditions que le Groupe de travail du liège a tenu une session officieuse Samedi 26 mai à 18 heures, au Centre Universitaire Méditerranéen, à laquelle ont participé non seulement les membres présents du Groupe, mais aussi les représentants des pays producteurs, sous la Présidence du Professeur Natividade.

Au cours de cette session, le Groupe a examiné l'évolution de la situation depuis la dernière session et a fait les recommandations suivantes:

1. Rapport de la 3ème session

Le Groupe considère comme toujours valables les recommandations du rapport de cette session, mais voudrait attirer particulièrement l'attention de la Sous-Commission :

a) sur les questions relatives au marché et aux perspectives d'utilisation. Si le développement des produits de synthèse peut être la conséquence de l'élévation des prix, une propagande bien faite sur les qualités techniques du liège ou sur les dangers de l'utilisation d'autres produits pour certains usages, pourrait également prévenir ce développement;

b) sur la nécessité de continuer les études sur Hypoxylon Méditerranéen;

c) sur l'intérêt que pourraient présenter les taillis pour la production de lièges mâles, selon la conjoncture, et sur la nécessité d'entreprendre ou de poursuivre des études économiques à leur égard;

d) sur la nécessité d'établir une collaboration technique plus étroite pour la défense de la forêt de chêne-liège, surtout entre les pays où cette essence joue encore un rôle social et économique considérable.

2. Politiques subéricoles

a) la délégation portugaise a informé le Groupe de travail qu'un plan de développement subéricole est en cours au Portugal, sous les auspices de la Direction générale des Eaux et Forêts de France, et de la "Junta Nacional da Cortica" du Portugal. Ce plan a été approuvé par l'Arrêté ministériel No.15.551 du 30 septembre 1955 et les fonds nécessaires ont été mis à la disposition de la Commission pour les travaux à entreprendre.

Dans l'élaboration de ce plan ont été prises en considération les recommandations du Groupe de travail du liège. Quatre sections ont été créées qui s'occupent des inventaires, des études économiques et sociales, de l'aménagement sylvo-pastoral dans les régions à reboiser en chêne-liège, des techniques de boisement et de reboisement à appliquer selon les circonstances, des problèmes phyto-sanitaires et des études concernant la technique culturale, la biologie du chêne-liège et la physiologie des subéraies. Une note sur l'activité de cette Commission a été mise à la disposition des membres du Groupe de travail.

b) Une Commission nationale du chêne-liège est en voie de constitution en Espagne sous la présidence de M. le Directeur général des forêts et avec la participation de propriétaires, d'industriels et de représentants du Ministère du Commerce. Cette Commission aura son siège à l'Institut des Recherches et d'Expériences Forestières à Madrid.

### 3. Subériculture

Le Groupe a reçu les premiers exemplaires de l'édition française de l'ouvrage portugais "Subericultura" du Professeur Natividade.

Il tient à renouveler ses remerciements et ses félicitations à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce voeu de la lère session: MM. Natividade, Oudin, Monteiro et Métro.

### 4. Constitution du Groupe

Le Groupe, après avoir discuté de sa constitution et prenant note des changements apportés aux fonctions des membres du Groupe dans leur pays, propose que pour les prochaines sessions le Groupe continue ses activités sous la Présidence du Professeur Natividade, avec des experts désignés pour chaque session par les Gouvernements des pays producteurs et assistés des conseillers jugés nécessaires par les pays en cause.